

Felletin - Sud Cr

FELLETIN ■ L'ex-halle de marchandise sera rénovée

D'abord sauver le bâtiment

L'acquisition de l'ancienne halle de marchandise de la gare de Felletin est désormais finalisée. Propriété de la Com-com Creuse Grand sud, elle appartient aujourd'hui à la SAS Grange solaire de la Diège, implantée à Peyrelevade.

Le processus d'acquisition a été lancé voici un an (*voir notre édition du 31 octobre 2016*). L'idée de départ de Philippe Cortès, le chef d'entreprise, qui imaginait un tiers-lieu, a évolué depuis. « Nous allons dans un premier temps sauver le bâtiment et le doter d'une toiture avec panneaux solaires. Nous allons lancer le projet au début de l'année prochaine. Lorsque le bâtiment sera hors d'eau, nous chercherons à l'intégrer dans l'économie locale. Nous souhaitons nous inscrire dans la dynamique du quartier de la gare, sans brûler les étapes », explique le chef d'entreprise.

L'achat de l'ancienne halle (10.000 €) sauve une structure fragilisée par un incendie survenu en 2010 et livrée depuis aux quatre vents. Philippe Cortès prévoit de redonner à la charpente sa forme d'origine.



ANCIENNE HALLE. Le bâtiment aujourd'hui dévasté sera doté d'une toiture avec panneaux solaires dans les prochains mois.

Il veillera par la suite à l'isolation thermique du bâti afin de tendre vers une autonomie. ■

➔ **En cours.** Le bâtiment

proprement dit de la gare de Felletin fait l'objet d'une promesse de vente avec l'association Quartier Rouge. Creuse Grand sud a également signé une promesse de vente pour la gare d'Aubusson avec un particulier. Les deux ventes pourraient être effectives en février